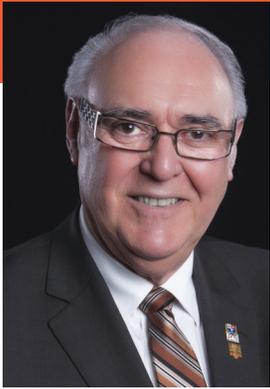


COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Parlons biométhanisation...

Début des collectes - 2017

Nous y mettons
toute notre
énergie!



Gilles Plante, préfet de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et maire de McMasterville

Mot du préfet

Je suis heureux de vous informer des développements au sujet du Centre de traitement intégré des matières organiques par biométhanisation et compostage de la SÉMECS. La construction du Centre de traitement, qui sera situé à Varennes, débutera aussitôt l'obtention des dernières autorisations auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. La mise en service du Centre de traitement et le début des collectes sont attendus pour le premier trimestre de l'année 2017.

La participation citoyenne sera la clé du succès de ce projet et nous comptons vous tenir informés, et ce, par diverses façons au cours de la prochaine année. L'un des outils qui a été conçu afin de vous renseigner est une vidéo d'information. Je vous encourage à la visionner pour en apprendre davantage sur le projet, les étapes de traitement et les nombreuses retombées. **La vidéo est disponible sur le site Internet de la MRC au**

Bon visionnement!

QUELLES SERONT LES MATIÈRES ORGANIQUES ACCEPTÉES?*

Dans la cuisine

fruits • légumes
restes de table • viandes
os • poissons
œufs et coquilles
...

Dans le jardin

résidus de jardin
gazon • fleurs • plantes
terre • écorces
copeaux
...

Autres

mouchoirs • essuie-tout
couches souillées
serviettes de table
boîtes de pizza souillées
...



* Listes non exhaustives

POURQUOI LA BIOMÉTHANISATION?



- 1 Pour valoriser 45 % du contenu de la poubelle et diminuer l'enfouissement;
- 2 Dans le but de produire localement des ressources; du biogaz, une énergie verte et un amendement organique de qualité;
- 3 Afin de réduire les gaz à effets de serre.

Rendu architectural du nouveau bâtiment qui sera situé en bordure de la route 132, à Varennes.

LIVRAISON DES ORGANIBACS

Le bac qui servira à la collecte des matières organiques se nomme l'*Organibac* et il sera livré à compter de l'automne 2016, à toutes les résidences du territoire. De façon générale, le format de 240 litres sera préconisé. Il sera accompagné d'un bac de cuisine qui facilitera le transport des matières organiques de votre cuisine à votre *Organibac*.

Lors de sa livraison, une trousse d'information vous sera remise afin de connaître le détail des matières acceptées et refusées, plusieurs trucs et astuces ainsi que d'autres conseils pratiques.



DES QUESTIONS CONCERNANT L'IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES?

www.mrcvr.ca @ infocollectes@mrcvr.ca
450 464-INFO (4636) ou 1 844 722-INFO (4636)

La chronique *Parlons biométhanisation* est réalisée par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.



M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu